

- Faculté des sciences
- www.unine.ch/sciences

TP Protistes (3BL1209)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en biologie	TP: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Bachelor en systèmes naturels	TP: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Pilier B A - biologie	TP: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Robin Calisti, Arnaud Dano

Contenu

Ce TP permet aux étudiant-e-s de se familiariser avec l'observation et l'identification de protistes (ciliés, diatomées, amibes à thèque, « algue vertes ») dans divers milieux.

Les étudiant-e-s acquerront des connaissances pratiques sur l'utilisation des protistes en tant que bioindicateurs environnementaux (pratiques agricoles, pollution des cours d'eau) et des amibes à thèque dans le cadre d'études paléocéologiques en tourbière (reconstruction paléoclimatique, fixation du carbone).

Forme de l'évaluation

Contrôle continu noté.

Le TP sera évalué par un test en ligne (sur la plate-forme Moodle) ou en présentiel (selon les directives du moment) d'une durée de 30 minutes lors de la dernière séance de TP du semestre. Ce test portera sur toute la matière dudit TP (c'est-à-dire tant sur le contenu des séances en présentiel que les séances en ligne, introduction théorique et partie pratique).

En cas d'échec à la première tentative ou de résultat insuffisant non compensé, l'étudiant-e doit impérativement contacter les responsables du TP après la publication officielle des résultats pour organiser le rattrapage.

Une deuxième tentative, à réaliser lors d'une session d'examens ultérieure de la même année académique (juin ou août-septembre), sera accomplie par la rédaction d'un rapport personnel portant sur l'ensemble des sujets abordés au TP. Ce rapport, dont les détails seront définis par les responsables du TP, qui en informeront officiellement l'étudiant-e par email, devra être rendu au plus tard deux semaines avant le début de la session d'examens pendant laquelle l'inscription à la deuxième tentative aura été réalisée. Une non-soumission du rapport dans les délais sera notifiée par un échec.

Modalités de rattrapage

Aucune. La deuxième tentative est à effectuer dans le cadre d'une session d'examen (voir ci-dessus)

Documentation

Supports de cours (introductions aux TP, matériel de cours, lien pour ouvrages d'identification) disponibles sur Moodle, ouvrages d'identification mis à disposition durant les TP en présentiel.

Pré-requis

Bases de biologie (1ère année)

Forme de l'enseignement

Ce TP comprend des parties théoriques (introductions) et des parties pratiques (microscopie).

Selon les règles en vigueur, l'enseignement se fera entièrement en présentiel ou la moitié des séances se fera en présentiel tandis que l'autre moitié du TP se fera de manière autonome en ligne (sur la plate-forme Moodle) ou encore la totalité sur Moodle.

Le plan d'organisation du TP et les éventuelles modifications imposées seront communiqués aux étudiant-e-s. Si exigé, pour les séances en

- Faculté des sciences
- www.unine.ch/sciences

TP Protistes (3BL1209)

présentiel, les étudiant-e-s seront séparé-e-s en groupes prédéfinis et fixes.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Découvrir la diversité des protistes
- Interpréter des résultats scientifiques

Compétences transférables

- Synthétiser des analyses basées sur des approches méthodologiques différentes
- Gérer des projets
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'oral
- Promouvoir la curiosité intellectuelle
- Stimuler sa créativité